

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE  
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 7 novembre 2016, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller  
Claudette Trudel-Bédard, conseillère  
André Beaudoin, conseiller  
Caroline Poisson, conseillère  
Jacques Tessier, conseiller  
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset, Jean-Yves Piché et Julie Veillette

RÉSOLUTION : 2016-11-354:      Ouverture de la séance

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-11-355 :      Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre et extraordinaire du 11 octobre 2016.
4. Correspondance

5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7.
  - A) Assemblée de consultation sur le projet de règlement 341-2016 : Règlement ayant pour objet d'adopter un règlement de modification du règlement de zonage.
  - B) Adoption du second projet de règlement 341-2016 : Règlement ayant pour objet d'adopter un règlement de modification du règlement de zonage.
  - C) Avis de motion pour l'adoption du règlement 341-2016 : Règlement ayant pour objet d'adopter un règlement de modification du règlement de zonage
8. Nomination du maire suppléant
9. Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité.
10. Demande de dérogation mineure pour le 2051, chemin Saint-Michel Sud
11. Déneigement des conteneurs et du réservoir au nord du lac du Jésuite et au chemin du lac Moreau.
12. Réseau Biblio/Nomination des représentants officiels 2017.
13.
  - A) Demande de commandite de la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle Inc.
  - B) Demande de commandite de la Fondation Claude-Mongrain.
14. Croix-Rouge canadienne renouvellement de l'Entente de services aux sinistrés
15. Demande d'installation de lumières de rue sur le rang Saint-Georges et le chemin des Perdrix.
16. Demande d'utilisation de la salle Aubin des éducatrices en milieu familial de Sainte-Thècle
17. Dépenses pour le cour d'eau Francoeur.
18. Pont du chemin du Lac-Missionnaire.
19.
  - A) Demande d'aide financière pour la formation de pompiers
  - B) Démission du chef aux opérations et premier répondant au sein du service de sécurité incendie de Sainte-Thècle.

20. Demande d'annulation de déplacement inutile pour vidange d'une fosse septique au 290 chemin Jean-Paul-Trudel.
21. Cours d'eau dans le chemin Petit Saint-Georges.
22. Demande de remboursement de frais de glace pour Hockey mineur.
23. Club de Motos-neige de la Mauricie Inc./demande d'appui au projet «Caractérisation faunique des traverses de cours d'eau du sentier de motoneige TQ23 en Mauricie».
24. Période de questions de l'assistance
25. Affaires nouvelles:
  - A) **Pavage du chemin Saint-Thomas**
  - B) **Demande de soumission pour fenêtres de l'Hôtel de Ville**

26. Levée ou ajournement de la séance  
ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-11-356: Adoption du procès-verbal des séances du mois d'octobre 2016

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre et la séance extraordinaire du 11 octobre 2016, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## Correspondance reçue en octobre 2016

### **ADMQ**

Réception du Mini-scribe de novembre nous informe des nouvelles normes de sécurité des véhicules routiers qui entreront en vigueur le 20 novembre.

### **AFEAS Sainte-Thècle**

L'AFEAS nous remercie d'avoir changé le lavabo ainsi qu'une prise de courant dans leur local.

### **AQDR**

L'AQDR nous invite au colloque « La maltraitance envers les aînés : mythe ou réalité » qui aura lieu le vendredi 11 novembre au Centre Communautaire de St-Narcisse.

### **Carrefour Jeunesse Emploi de Mékinac**

Le CJE de Mékinac nous informe qu'un versement de 967.50\$ sera déposé dans notre compte bancaire. Ce montant correspond au programme de Desjardins Jeunes au travail été 2016.

### **Chevaliers de Colomb conseil 2817**

Les Chevaliers nous remercient pour l'aide financière accordée pour leur souper spaghetti.

### **CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec**

Le CIUSSS nous informe des dates de vaccination contre la grippe pour la région. A Sainte-Thècle, la vaccination aura lieu le 8 novembre à la Salle Aubin, de 9h à 15h.

### **Corps de cadets 2526 Mékinac**

Le Corps de cadets nous remercie de leur prêter un bac de récupération de contenants consignés sur le terrain du Camping Lac et Forêt et nous informe que cela permet d'amasser une somme non négligeable d'autofinancement.

### **Desjardins Entreprises**

Desjardins nous informe qu'à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2016, il y aura une modification de la présentation de l'information sur notre grille de tarification pour le service de cartes de débit Interac.

### **Fabrique de la Paroisse de Sainte-Thècle**

Le conseil de la Fabrique nous informe de sa satisfaction et des nombreux commentaires positifs reçus suite à l'aménagement effectué sur le terrain en avant de l'église.

### **Maison des familles de Mékinac**

La Maison des familles nous fait parvenir son rapport d'activités de la dernière année.

### **Ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française**

Le ministre nous invite à télécharger le Guide pratique destiné aux municipalités pour les démarches de protection et de mise en valeur du patrimoine de notre municipalité et nous invite à l'informer lorsqu'un immeuble d'intérêt patrimonial, qui ne possède pas de statut juridique, est mis en vente ou susceptible d'être détruit.

## **Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports**

Le Ministre nous accorde une aide financière maximale de 15 000\$ pour effectuer des travaux, notamment dans le chemin Saint-Thomas.

### **Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie**

La Régie nous informe qu'il sera de nouveau possible d'utiliser le site d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès à compter du lundi 31 octobre.

### **SAMBBA**

La Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan nous confirme la présence de myriophylle à épi dans le Lac-des-Chicots et nous suggère des mesures préventives afin de ne pas contaminer les autres lacs.

#### RÉSOLUTION : 2016-11-357:      Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois d'octobre 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### RÉSOLUTION : 2016-11-358:      Approbation des comptes

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'octobre 2016 au montant de 310 049.46 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Les états financiers au 31 octobre 2016 sont déposés au conseil.

#### Questions de l'assistance :

Jocelyne Gervais remercie le conseil pour l'aménagement de stationnements, la construction d'un Gazebo et ajout de bancs de parc devant l'église et félicite le conseil pour la réalisation du parc de planche à roulettes au Centre de Loisir Éric Bédard.

#### Assemblée de consultation sur le projet de de règlement 341-2016 : Règlement ayant pour objet d'adopter un règlement de modification du règlement de zonage

Le maire explique la nature du règlement 341-2016 et invite les gens présents a posé des

questions sur ce projet de règlement.

M. Yvon Goulet quel sera l'impact sur le périmètre urbain.

Puisse qu'il n'y a plus de question le maire met fin à l'assemblée de consultation.

Rés. 2016-11-359 :                    Adoption du second projet de règlement 341-2016 :  
Règlement ayant pour objet d'adopter un règlement de modification du règlement de  
zonage.

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte le second projet de règlement 341-2016 : Règlement ayant pour objet d'adopter un règlement de modification du règlement de zonage.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

AVIS DE MOTION :

Jacques Tessier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement ayant pour objet d'adopter un règlement de modification du règlement de zonage un règlement.

Rés. 2016-11-360 :                    Nomination du maire suppléant

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Jean-François Couture, conseiller au siège numéro 1,

- a)     maire suppléant pour les six prochains mois.
- b)     substitut du maire, en cas d'absence, pour participer aux assemblées de la M.R.C. de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## Rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Thècle

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité.

ÉTATS FINANCIERS 2015

RECETTES

TAXES MUNICIPALES	2 078 894
-------------------	-----------

**AUTRES RECETTES**

Paiements tenant lieu de taxes:

- télécommunication, gaz, électricité, péréquation école, foyer	115 238
---	---------

Recettes de sources locales

- loyers, intérêts, permis, amendes, droits de mutation	438 355
---	---------

Transferts:

- assainissement des eaux, entretien du réseau routier	1 041 079
--	-----------

<b>TOTAL DES RECETTES:</b>	<b><u>3 673 566</u></b>
----------------------------	-------------------------

**DÉPENSES**

Administration générale	529 303
-------------------------	---------

Sécurité publique	406 353
-------------------	---------

Transport	870 734
-----------	---------

Hygiène du milieu	771 672
-------------------	---------

Santé et bien-être	34 788
--------------------	--------

Urbanisme, mise en valeur territoire	206 049
--------------------------------------	---------

Loisirs et culture	369 361
--------------------	---------

Frais de financement et remboursement de capital	237 620
--	---------

Immobilisations et autres éléments de conciliation	157 930
--	---------

<b>TOTAL DES DÉPENSES:</b>	<b><u>3 583 810</u></b>
----------------------------	-------------------------

<b>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>89 756</b>
--	---------------

<b>SURPLUS ACCUMULÉ au 31-12-2015</b>	<b><u>168 800</u></b>
---------------------------------------	-----------------------

**Fonds réservés :**

<b>Carrières, sablières</b>	<b>36 875</b>
-----------------------------	---------------

<b>Camion de vidange</b>	<b>80 000</b>
--------------------------	---------------

<b>Activités sportives</b>	<b>1 058</b>
----------------------------	--------------

<b>Activité culturelles</b>	<b><u>12 109</u></b>
-----------------------------	----------------------

<b>Total des fonds réservés</b>	<b>130 042</b>
---------------------------------	----------------

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

L'audit a été effectué par Désaulniers, Gélinas & Lanouette conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. À leur avis, à l'exception des incidences du problème de perception des droits sur les carrières et sablières, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Sainte-Thècle au 31 décembre 2015 ainsi que les résultats de ses

activités, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### EXERCICE FINANCIER 2016

Pour l'année 2016, l'analyse de l'évolution des revenus et dépenses pour l'année permet de constater que les revenus égaleront sensiblement les dépenses.

Voirie: Au cours de l'année 2016, la municipalité a effectué des travaux de voirie sur les chemins des Érables et des Cèdres avec l'aide financière dans le cadre du programme sur les baux de villégiature de la MRC de Mékinac.

Madame Julie Boulet, députée de Laviolette, a accordé à notre municipalité une subvention de 15 000\$ et le Ministère des Transports a ajouté un montant de 20 000\$ pour l'amélioration du chemin Saint-Thomas.

Grâce à la subvention disponible dans le cadre du TECQ, la municipalité a refait les salles de bain de l'Hôtel de Ville et changera aussi des fenêtres. Une partie de ce programme est consacrée à refaire le plan d'intervention des infrastructures municipales.

La Municipalité a aussi refait l'asphaltage sur diverses parties de rues à même le budget municipal.

Construction : Depuis le dernier discours du maire jusqu'à ce jour, 304 permis ont été émis pour une valeur déclarée de 3 998 101 \$, soit une diminution en comparativement à l'année 2015 de 1.62% pour le nombre de permis émis et une diminution de 8.49% de la valeur déclarée. Sur ce nombre de permis émis, il y a 10 constructions soient : 3 résidences principales, 5 chalets, une cabane à sucre et une serre commerciale. Les autres sont des permis de rénovations/réparations, agrandissement, bâtiment secondaire, déménagement, démolition, changement d'usage, installation septique, captage des eaux souterraines, piscines.

Élargissement des zones d'appel local: Le conseil poursuit toujours ses démarches auprès de Télus Québec et de Bell Canada en vue de l'obtention de l'élargissement des zones d'appel local vers Grand-Mère, Shawinigan et Trois-Rivières. Pour la téléphonie cellulaire, TELUS a enfin installé des antennes sur le clocher de l'église, ce qui a amélioré grandement l'efficacité des cellulaires.

Développement économique : Le conseil municipal a identifié 21 îlots déstructurés dans la municipalité où l'on pourrait permettre la construction de résidences dans la zone agricole et a déposé une demande auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec dans le cadre de l'article 59 de la loi afin d'obtenir l'autorisation de permettre la construction de résidences sur ces îlots. Parce que les nouveaux règlements d'urbanisme de la municipalité sont maintenant adoptés donc il est possible de construire des résidences sur ces îlots.



D'autres terrains sont aussi disponibles dans la zone urbaine, soit dans les rues Saint-Amand, Pierre-Ayotte, Charles-Audy et Villeneuve pour la construction résidentielle. Quelques terrains commerciaux et industriels sont également en vente.

Cette année, d'autres développements sur le plan économique sont survenus dont l'ouverture de quelques commerces. La municipalité est toujours à la recherche de nouvelles entreprises pour implanter dans son parc industriel situé sur les terrains de l'ancienne usine de Groleau Inc.

Revitalisation : La municipalité a continué ses projets de revitalisation de la municipalité avec le travail de la directrice des projets spéciaux. Suite à l'entente qui a été établie avec la Fabrique de Sainte-Thècle afin de revitaliser le devant de l'église et permettre la construction de stationnements sur la rue principale, la municipalité a pu réaliser ces travaux à l'été 2016. De plus, nous avons préparé des emplacements sur la rue Masson afin de poursuivre le remplacement des lampadaires par un modèle plus attrayant et qui seront réalisés à l'été 2017.

La municipalité a toujours l'intention de faire l'aménagement d'une promenade sur la rue Magnan pour pouvoir développer un sentier de marche qui pourrait se rendre jusqu'à la rivière des Envies. La municipalité poursuit toujours ses actions afin d'embellir sa localité et la rendre plus accueillante.

Environnement : La municipalité a constaté de gros gains environnementaux depuis l'établissement du règlement de revégétalisation des rives. La qualité de l'eau s'est améliorée et il n'y a eu qu'un petit épisode de cyano-bactéries (algues bleues) cette année. La vérification des rives du Lac-Croche s'est poursuivie et la majorité était conforme. L'inspection des fosses riveraines a aussi continué cette année. Depuis 2010, ce sont 100 % des fosses qui ont été inspectées. Cela a eu pour conséquence d'entraîner l'émission de 17 permis pour des installations septiques cette année, dont 9 pour des propriétés riveraines. Finalement, un registre a été créé via l'émission des vignettes à bateau pour évaluer l'effet des vagues sur les rives et nous avons constaté que seulement 7% des embarcations enregistrées sont des motomarines et que 42 % sont des bateaux, donc susceptibles d'entraîner des vagues pouvant causer de l'érosion, 51% des embarcations sont des chaloupes de pêche et des pontons, peu susceptibles de causer des vagues importantes.

L'Association des riverains pour la protection du lac Croche a aménagé un exemple de bande riveraine modèle au parc Saint-Jean-Optimiste de Sainte-Thècle.

Sécurité incendie : La municipalité a continué ses efforts pour atteindre les exigences du schéma de couverture de risques incendies.

Loisir et Culture : Grâce à une aide financière du gouvernement du Canada dans le cadre du programme PIC-150 au montant 56 530 \$, du fonds FDT de la MRC de Mékinac au montant de 20 000 \$ et de la Caisse Populaire Sainte-Thècle – Saint-Adelphe un montant de 20 000 \$, Promotion Ste-Thècle et la municipalité ont réalisé la construction d'un skate-park pour les jeunes de la municipalité et aussi asphalté la patinoire.

Avec une aide au montant de 28 000\$ du fonds FDT de la MRC de Mékinac, le club de ski fond le Geai Bleu a effectué la mise à niveau de ses sentiers.

Le fonds FDT de la MRC de Mékinac a aussi investi un montant de 10 000\$ pour la construction d'une terrasse au parc Saint-Jean-Optimiste par Dek-Hockey Mékinac.

Programme de revitalisation : Le programme de revitalisation de la Municipalité de Sainte-Thècle, adopté en 2004, est toujours en vigueur. C'est un règlement permettant un remboursement de taxes à tous propriétaires d'une unité d'évaluation, située à l'intérieur du périmètre urbain, sur laquelle aucun bâtiment principal n'est construit, lorsque ce propriétaire y construit un nouveau bâtiment principal. La Municipalité de Sainte-Thècle accorde de même un remboursement de taxes à tous propriétaires d'un bâtiment déjà construit et situé à l'intérieur du périmètre urbain, lorsque ce propriétaire y effectue la construction d'un nouveau bâtiment, un agrandissement ou des travaux de rénovation majeurs. Dans tous les cas, le propriétaire ne peut avoir droit au remboursement de taxes que si les travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation entraînent une augmentation de la valeur inscrite au rôle d'évaluation de la municipalité supérieure à 50 000 \$. Ce remboursement de taxes a une durée de 5 ans (d'un maximum de 5 000 \$ pour les 5 années) et vise uniquement la taxe foncière générale sur la valeur imposable du bâtiment. Cette année, ce sont 26 résidences dont les propriétaires ont pu bénéficier de ce remboursement de taxes.

Pour les constructions qui ne sont pas dans le périmètre urbain, la municipalité, en collaboration avec Promotion Ste-Thècle Inc a instauré un programme d'aide à la construction domiciliaire. Ce sont 32 autres propriétaires qui ont pu bénéficier de l'aide financière à la construction en 2016. Informez-vous au bureau municipal pour ce programme.

Développement domiciliaire : La politique adoptée par le conseil municipal en 1996 est toujours en vigueur. Cette politique implique la municipalité et le promoteur pour la construction de nouvelles rues ainsi l'asphaltage de nouvelles rues.

### RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, je vous mentionne les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent de la municipalité en 2016:

	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION	TOTAL
MAIRE	14 685.72 \$	7 342.68 \$	22 028.40 \$
CONSEILLER	4 895.16 \$	2 447.52 \$	<u>7 342.68 \$</u>
TOTAL DE LA RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS			66 084.48 \$.

LA MASSE SALARIALE DES AUTRES EMPLOYÉS MUNICIPAUX EST DE 519 300 \$.

En 2016, la municipalité a bénéficié des subventions salariales suivantes : Emploi Été Canada pour 1 emploi d'étudiant et Desjardins Jeunes au Travail pour 1 emploi d'étudiant.

### DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS

Je dépose la liste des contrats conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec.

### FRAIS DE FINANCEMENT DE LA DETTE À LONG TERME

Remboursement en 2016	intérêts	capital
Intérêts aqueduc St-Pierre Sud	98 \$	500 \$
Intérêt emprunt garage incendie	870 \$	3 100 \$
Intérêt camion et pépîne	3 123 \$	24 000 \$
Intérêt camion-citerne incendie	2 048 \$	9 000 \$
Intérêt camion auto-pompe incendie	4 890 \$	24 900 \$
Intérêt emprunt monte-personne	1 355 \$	6 200 \$
Intérêt emprunt - CLE	2 632 \$	13 400 \$
Intérêt emprunt – aqueduc Saint-Pierre Nord	575 \$	1 100 \$
Intérêt rue Charles-Audy	2 220 \$	3 800 \$
Intérêt rue Pierre-Ayotte	900 \$	
Intérêt aqueduc 4è avenue Lac-Croche Sud	210 \$	
Intérêt Achat terrain	1 072 \$	15 200 \$
Intérêt Camion de vidange (Sainte-Thècle)	2 621 \$	11 600 \$
Intérêt Site de neiges usées	2 657 \$	6 500 \$
Intérêt Achat lumières de rues	438 \$	
Intérêt emprunt – PIQM (municipalité)	3 346 \$	
Intérêt emprunt – PADEM (municipalité)	2 144 \$	20 230 \$
Intérêt emprunt – PRECO (municipalité)	5 771 \$	23 325 \$
Intérêt emprunt – TECQ (municipalité 10-13)	3 990 \$	7 532 \$
Intérêt emprunt – TECQ (municipalité 14-18)	3 736 \$	
Intérêt Gouv. Québec - PADEM	9 492 \$	105 275 \$
Intérêt Gouv. Québec – SHQ	2 676 \$	11 800 \$
Intérêt Gouv. Québec – PRECO	12 891 \$	84 677 \$
Intérêt Gouv. Québec – TECQ 2010-2013	4 035 \$	7 668 \$
Intérêt Gouv. Québec – TECQ 2014-2018	1 328 \$	
Intérêt Gouv. Québec – PIQM	5 437 \$	
	-----	-----
Total des intérêts et du capital	80 555 \$	379 807 \$

### DETTE À LONG TERME AU 31 DECEMBRE 2016

Emprunt aqueduc St-Pierre Sud	4 500 \$
-------------------------------	----------

Emprunt aqueduc St-Pierre Nord	25 900 \$
Emprunt auto-pompe incendie	226 900 \$
Emprunt camion 10 roues et pépîne	102 800 \$
Emprunt camion-citerne incendie	70 800 \$
Emprunt garage incendie (caserne)	17 300 \$
Emprunt monte-personne (hôtel de ville)	34 900 \$
Emprunt municipalité - CLE (hôtel de ville)	42 700 \$
Emprunt rue Charles-Audy	48 190 \$
Emprunt rue Pierre-Ayotte	72 550 \$
Emprunt aqueduc 4 <sup>e</sup> Avenue Lac-Croche Sud	19 600 \$
Achat de terrain	31 800 \$
Emprunt camion de vidange	65 150 \$
Emprunt PRECO rues Saint-Gabriel et Lavoie	101 700 \$
Emprunt PRECO rue Villeneuve et Carré Proteau	73 892 \$
Emprunt site neige usées	54 300 \$
Emprunt Lumières de rues	35 350 \$
Emprunt TECQ (Rues Vallée, Montagne, Saint-Jean, Lacordaire)	180 200 \$
Emprunt TECQ (Rue Masson)	349 200 \$
Emprunt PIQM (Rues Lacordaire et Saint-Jean)	269 835 \$
Emprunt municipalité - assainissement des eaux usées (PADEM)	<u>61 400 \$</u>
Total de la dette à long terme à payer par la municipalité:	1 888 967 \$

Dette part du Lac-aux-Sables (camion de vidange) 65 150 \$

Dette à long terme à payer par le gouvernement	
du Québec - assainissement des eaux usées (PADEM)	396 360 \$
Société d'habitation du Québec (Les Suites du Manoir)	92 500 \$
MAMROT (TECQ rues Vallée, Montagne, Saint-Jean et Lacordaire)	180 800 \$
MAMROT (TECQ rue Masson)	139 000 \$
MAMROT (PIQM rues Lacordaire et Saint-Jean)	438 465 \$
MAMROT (PRECO rues Saint-Gabriel et Lavoie)	155 300 \$
MAMROT (PRECO rue Villeneuve et Carré Proteau)	<u>334 808 \$</u>

Total de la dette à long terme à payer par le gouvernement : 1 737 233 \$

Total de la dette à long terme 3 691 350 \$

### RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNAL 2017-2018-2019

**Pour 2017, un nouveau rôle triennal a été déposé à la fin octobre 2016 et il indique une valeur imposable de 227 595 300 \$ pour l'année 2017 soit une augmentation du rôle de 15.29% comparativement à l'année 2016.**

### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

Les projets du programme triennal d'immobilisations sont:

Réfection du réseau d'égout et de la chaussée de la Rue Bédard	500 000 \$
Rénovation de l'Hôtel de Ville	500 000 \$
Réfection du réseau d'égout et la chaussée sur les rues Notre-Dame et Saint-Jacques	2 083 000 \$
Réfection de la route 352	1 500 000 \$

### ORIENTATIONS POUR 2017

De plus, en 2017, la priorité sera l'amélioration des chemins, rues et des trottoirs.

Pour ce faire, nous avons déposé une demande dans le cadre du programme FEPTEU pour refaire le réseau d'égout sanitaire et la chaussée sur les rues Notre-Dame et Saint-Jacques.

Nous avons aussi déposé une demande dans le cadre du programme RIRL pour refaire la route 352.

Nous comptons aussi sur le programme FEPTEU pour prolonger le réseau d'eau potable sur le chemin Saint-Pierre Nord, le Rang Saint-Georges, le Carré Cloutier et le secteur Hervey-Jonction de la Municipalité du Lac-aux-Sables.

La municipalité compte sur le programme PIC-150 pour faire la rénovation de l'Hôtel de Ville.

La municipalité continuera également à développer sa zone industrielle afin d'attirer de nouvelles entreprises et de créer des emplois.

La municipalité continuera d'améliorer ses installations sportives pour tous les âges afin de s'efforcer de combler les besoins de la population et aussi attirer de nouvelles familles.

Sur le plan économique, afin d'assurer l'avenir de la municipalité, nous continuerons de travailler pour l'amélioration physique des bâtiments de la rue Saint-Jacques et pour se doter d'une image distinctive pour notre localité. Le réaménagement du devant de l'église réalisé cette année met en valeur ce bâtiment patrimonial qui est la fierté de notre localité.

De plus, des projets seront également à l'étude pour que l'achat local soit priorisé par toute la population pour favoriser l'essor économique des commerces et entreprises de Sainte-Thècle.

**Alain Vallée, maire**

## **Le rapport du maire sera distribué aux citoyens par le bulletin municipal.**

Rés. 2016-11-361 :                    Demande de dérogation mineure pour le 2051 chemin Saint-Michel Sud

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Madame Chantal St-Amand concernant l'annexion du bâtiment complémentaire au bâtiment principal de façon que l'implantation du garage sera de 2,5 mètres de la ligne arrière lorsque le règlement prescrit 7 mètres et la distance latérale sera de 1 mètre lorsque le règlement prescrit 3 mètres;

CONSIDÉRANT que le comité d'urbanisme a étudié cette demande et recommande au conseil de l'accorder la dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante pour le 2051 chemin Saint-Michel Sud à Sainte-Thècle :

- L'implantation d'un garage annexé au bâtiment principal à 2,5 mètres de la ligne arrière du terrain et à 1 mètre de la ligne latérale du terrain.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-11-362 :                    Michel Demers offre de service pour le déneigement des bacs de 1100 litres à déchets et du réservoir d'eau au nord du lac du Jésuite

CONSIDÉRANT l'offre de service de Michel Demers pour effectuer le déneigement des bacs à déchets et du réservoir d'incendie au nord du Lac du Jésuite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Michel Demers pour le déneigement des bacs de 1100 litres au coût de 980 \$ et du réservoir pour le service d'incendie au coût de 350 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2016 au 1<sup>er</sup> avril 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-11-363 :                    Gilles Lacourse/Déneigement des conteneurs de déchet et récupération du chemin Saint-Pierre Sud

CONSIDÉRANT que Gilles Lacourse nous offre de faire l'entretien d'hiver des conteneurs de déchet et de récupération à l'intersection du chemin Saint-Pierre Sud et du le chemin du lac Moreau ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il

est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une compensation de 190.00 \$ à Monsieur Gilles Lacourse pour le déneigement des conteneurs de déchet et de récupération pour la saison hivernale 2016-2017 situés à l'intersection du chemin Saint-Pierre Sud et du chemin du Lac-Moreau.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-11-364:                    Réseau Biblio : nomination des représentants officiels 2017

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme comme représentants officiels 2017 de la bibliothèque municipale de Sainte-Thècle pour le Réseau Biblio CQLM soit :

- Claudette Trudel-Bédard représentante (répondant) – élu municipal
- Diane Proulx comme coordonnatrice de la bibliothèque municipale

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-11-365 :                    Demande d'aide financière – Fondation du Foyer de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle pour l'organisation de leur brunch annuel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 350.00 \$ à la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle qui servira à l'amélioration de la qualité de vie des usagers du Centre multiservices Foyer de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande d'aide financière – Fondation Claude-Mongrain

Le conseil ne donne pas suite à cette demande.

Rés. 2016-11-366 :                    Croix-Rouge canadienne renouvellement de l'entente de services aux sinistrés

CONSIDÉRANT que l'entente avec la Croix-Rouge est terminée et il nous demande de la renouvelée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Renouvelle l'entente avec la Croix-Rouge canadienne pour les années 2017, 2018

et 2019.

- Autorise le maire et le directeur générale/secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité cette entente.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-11-367 : Demande d'installation de lumières de rues sur le Rang Saint-Georges et le chemin des Perdrix

CONSIDÉRANT la demande d'ajout de lumières de rues sur le Rang Saint-Georges et le chemin des Perdrix;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de poser 3 lumières de rues sur le Rang Saint-Georges et 1 près de la virée du chemin des Perdrix.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-11-368 : Demande de gratuité de la Salle Aubin des services de garde en milieu familiale de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande la gratuité de la salle Aubin des services de garde en milieu familiale de Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prêter gratuitement la Salle Aubin aux services de garde de Sainte-Thècle pour l'organisation d'une fête de Noël des enfants fréquentant les garderies.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Paiement des dépenses pour le cour d'eau Francoeur

Le conseil fera un règlement de taxation pour le paiement des dépenses du cour d'eau Francoeur

Rés. 2016-11-369 : Pont du chemin du Lac-du-Missionnaire/Mandat à l'ingénieur de la MRC de Mékinac

CONSIDÉRANT que Patrice Bédard, ingénieur, à préparer la demande d'aide financière pour la réfection du pont du chemin du Lac-du-Missionnaire;

CONSIDÉRANT que Patrice Bédard s'occupera de ce dossier pour la municipalité de Sainte-Thècle;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- mandate Patrice Bédard, ingénieur de la MRC de Mékinac pour représenter la Municipalité de Sainte-Thècle dans le dossier de la réflexion du pont du chemin du Lac-du-Missionnaire.
- est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Thècle tous les documents se rapportant à cette demande.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-11-370 :                      Demande d'aide financière pour la formation de pompiers volontaires

**Attendu que** le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**Attendu que** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**Attendu qu'**en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

**Attendu que** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**Attendu que** ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**Attendu que** la municipalité de Sainte-Thècle désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**Attendu que** la municipalité de Sainte-Thècle prévoit la formation de 2 pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**Attendu que** la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Mékinac en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Jacques Tessier et appuyé par Claudette Trudel-Bédard et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de pompiers de Sainte-Thècle dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-11-371 : Démission du chef aux opérations et premier répondant au sein du service de sécurité incendie de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la lettre de démission comme chef aux opérations et premier répondant au sein du service de sécurité incendie de Sainte-Thècle déposée par André Beaudoin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la démission de M. André Beaudoin comme chef aux opérations et premier répondant au sein du service de sécurité incendie de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-11-372 : Demande d'annulation de la facture de déplacement inutile pour vidange d'une fosse septique au 290, chemin Jean-Paul-Trudel

CONSIDÉRANT que la lettre pour la vidange de la fosse septique du 290 rue Jean-Paul-Trudel a été envoyée à la mauvaise adresse;

CONSIDÉRANT que le propriétaire n'a pas été prévenu et il n'a pas dégagé sa fosse septique;

CONSIDÉRANT que la Régie lui charge un déplacement inutile de 50.00 \$ pour ne pas avoir dégagé sa fosse septique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte d'annuler la facture de 50.00 \$ pour un déplacement inutile de vidange de fosse septique au 290 chemin Jean-Paul-Trudel à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION 2016-11-373 : Demande d'aménagement d'un nouveau cours d'eau – Rang St-Georges:**

Considérant la demande formelle d'intervention dans un cours d'eau déposée à la municipalité de Ste-Thècle par M. Éric Lavoie pour des travaux d'aménagement d'un cours d'eau situé sur les lots 4 758 208, 4 758 082, 4 758 200 et 4 758 045;

Considérant l'analyse sommaire de la demande d'intervention effectuée suite à une visite des lieux par la personne désignée au niveau local, M. Éric Piché;

Considérant qu'un problème d'écoulement de l'eau et de sédimentation dudit cours d'eau a été constaté.

Considérant que les travaux demandés sont des travaux d'aménagement pour un cours d'eau n'ayant jamais fait l'objet d'un acte réglementaire, les travaux consistant à l'enlèvement par creusage des sédiments accumulés au fond du cours d'eau pour rétablir l'écoulement normal des eaux;

Considérant que les travaux demandés nécessiteront l'obtention d'un certificat d'autorisation de la part du Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques;

Considérant que la municipalité est prête à prendre en charge les frais liés à ces travaux;

En conséquence, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et résolu que :

- Ce conseil appuie la demande d'aménagement du cours d'eau ci-dessus nommé; et s'engage à payer à la MRC de Mékinac tous les frais encourus en ce sens;
- Ce conseil demande à la MRC de Mékinac de conclure une entente ayant pour objet de confier à la municipalité de Ste-Thècle la gestion des travaux d'aménagement du dit cours d'eau en conformité avec les dispositions de la Politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC de Mékinac;
- Ce conseil autorise le maire et le secrétaire-trésorier à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité de Ste-Thècle.
- Mandate l'ingénieur de la MRC de Mékinac pour confectionner le plan afin de faire effectuer ces travaux de drainage.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le conseiller Jacques Tessier se retire de la salle; car il a des intérêts dans cette demande qui provient de sa fille.

Rés. 2016-11-374 :                    Demande de remboursement de frais de glace pour Hockey mineur

CONSIDÉRANT la demande de remboursement de frais de glace des parents de Jacob

Gavillet pour jouer à l'aréna de la Ville de Shawinigan;

CONSIDÉRANT que la municipalité paye la somme de 250.00 \$ pour chaque hockeyeur qui joue à l'aréna de Saint-Tite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de payer, à un joueur de hockey de Sainte-Thècle, le même montant que ceux qui jouent au hockey à l'aréna de Saint-Tite soit un montant de 250.00\$ pour un joueur de hockey mineur inscrit à la ville de Shawinigan..

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le conseiller Jacques Tessier revient dans la salle et prend son siège.

Rés. 2016-11-375 :                    Club de Motos-neige de la Mauricie Inc./Demande d'appui au projet «Caractérisation faunique des traverses de cours d'eau du sentier de motoneige TQ23 en Mauricie

CONSIDÉRANT LE Club de Motos-neige de la Mauricie Inc. désire déposer un projet de caractérisation faunique des traverses de cours d'eau du sentier de motoneige TQ23 visant l'aménagement et l'entretien de sentiers plus respectueux de la faune et des habitats fauniques;

CONSIDÉRANT que ce projet vise à mettre en œuvre une démarche de caractérisation de l'état des traverses de cours d'eau, des problématiques d'érosion et des habitats fauniques à proximité de ce sentier;

CONSIDÉRANT que ce projet permettra de cibler et prioriser les interventions à réaliser dans les prochaines années sur ce sentier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appuie la demande du Club de Motos-neige de la Mauricie pour son projet de «Caractérisation faunique des traverses de cours d'eau du sentier de motoneige TQ23 en Mauricie.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Jean Laflamme demande quel sera le prix de l'ingénieur pour la confection du plan concernant la demande d'aménagement d'un nouveau cours d'eau – Rang St-Georges.

Affaires nouvelles :

A) Pavage d'une partie du chemin Saint-Thomas

B) Demande de soumissions pour le remplacement de fenêtres à l'Hôtel de Ville

Rés. 2016-11-376 :                    Pavage sur une partie du chemin Saint-Thomas

CONSIDÉRANT que la municipalité recevra un aide financière de 20 000 \$ du Ministère des Transports pour réaliser des travaux sur le chemin Saint-Thomas, la 8<sup>e</sup> avenue du Lac-Croche Nord et la place Optimiste;

CONSIDÉRANT l'offre de Lebel Asphalte au montant de 18 832.91 \$ pour la pose de 117 tonnes d'asphalte sur le chemin Saint-Thomas;

CONSIDÉRANT que l'offre ne dépasse pas 25 000 \$, la municipalité peut accorder ce contrat de gré à gré :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Lebel Asphalte au montant de 18 832.91 \$ pour la pose de 117 tonnes d'asphalte sur le chemin Saint-Thomas.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-11-377 :                    Demande de soumissions pour le remplacement de fenêtres à l'Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT que le conseil demande de retourner en soumission sur invitation à deux entrepreneurs cités en caucus pour le remplacement de fenêtres de l'Hôtel de Ville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande des soumissions à deux entrepreneurs pour le remplacement d'une partie des fenêtres de l'Hôtel de Villes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-11-378 :                    Levée de la séance

À 20h46, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Maire

---

Secrétaire-trésorier